



Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les informations nécessaires à l'adhésion à notre réseau d'entreprises Riviera Yachting Network.

Le Conseil d'Administration a mis en place une procédure qui prévoit le dépôt préalable d'un dossier comprenant la fiche de renseignements jointe et tout autre document que vous jugeriez utile à l'examen de votre candidature.

La Commission d'Admission, sollicitée régulièrement, examinera avec la plus grande attention votre demande et vous informera de sa décision. Si votre candidature est retenue, il ne vous restera plus alors qu'à régler votre cotisation annuelle proportionnelle à la taille de votre entreprise, selon le barème suivant :

| CHIFFRE D'AFFAIRES | MONTANT HT | TVA 20% | MONTANT TTC |
|-----------------------|------------|---------|-------------|
| . moins de 500 k€ | 363 € | 73 € | 436 € |
| . de 500 à 1.000 k€ | 605 € | 121 € | 726 € |
| . de 1.000 à 5.000 k€ | 1208 € | 242 € | 1450 € |
| . plus de 5.000 k€ | 2421 € | 484 € | 2905 € |

A cette cotisation annuelle s'ajoute un droit d'entrée à régler lors de la première année, équivalent à une année de cotisation.

Nous restons à votre écoute pour vous apporter toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Laurent FALAIZE
Président

NB : Pour les entreprises situées hors de la région PACA ou pour les filiales françaises de sociétés étrangères, sous condition de travailler dans la région PACA, 2 courriers (ou mails) de parrainage devront être joints à la demande, provenant de membres situés dans la région PACA. A vous de les choisir et de solliciter leur soutien.